

Déclaration de l'Algérie à la 2<sup>ème</sup> Conférence d'annonce de contributions financières

Convention sur l'Interdiction des Mines antipersonnel

Genève, 28 février 2017

Monsieur le Président,

Ma délégation souhaite vous remercier pour l'organisation de cette conférence qui est d'une importance cruciale pour le bon fonctionnement de la Convention et le soutien de sa mise en œuvre par les États parties.

Nous souhaitons également remercier Monsieur M. le Vice Ministre de l'Europe, de l'Intégration et des Affaires étrangères d'Autriche et les participants pour les félicitations suite à l'achèvement des opérations de déminage par notre pays. C'est une heureuse coïncidence que l'achèvement des opérations a été annoncé durant la présidence de l'Autriche de la réunion des États parties, un pays connu par son robuste engagement humanitaire.

Monsieur le Président,

Les opérations de déminage ont pris des décennies d'efforts soutenus et d'activités de déminage humanitaire effectuées avec des moyens humains et matériels entièrement nationaux, contribuant ainsi au but humanitaire de la Convention visant à faire cesser les souffrances et les pertes de vies humaines causées par les mines antipersonnel.

L'engagement de mon pays pour assurer et améliorer le fonctionnement de la Convention est bien reflété à travers ses précédentes contributions annuelles volontaires à la Convention pour plus d'une décennie, et sa participation continue en tant que membre aux Comités permanents et au Comité de Coordination, ainsi que sa présidence de la réunion des États parties en 2013.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons vous assurer que l'engagement de notre pays en faveur de la CIMAP va continuer, et nous allons prendre en considération comment contribuer au renforcement de la coopération et l'assistance à la lumière de l'expérience nationale obtenue durant la mise en œuvre nationale de la Convention.

Je vous remercie